

AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **Championnat du monde militaire de voile**

Dates complètes : **20 au 29 mai 2005**

Lieu : **Brest - Rade de Brest / Anse du Poulmic - FRANCE**

Autorité Organisatrice : **Club Voile Ailée - Ecole navale - Lanvéoc Poulmic**

Support : **J 80 fournis par la Marine Nationale française, sous la responsabilité de l'Ecole Navale, avec le soutien de la FFV et de la classe J80 France.**

1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les règles de course à la voile.
- 1.2 Aucune prescription de la Fédération Française de Voile ne s'appliquera.
- 1.3 Le Règlement général du CISM et le Règlement général du CISM voile s'appliqueront.
- 1.4 Navigation nocturne :
Entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).
- 1.5 Les règles de classe J80 s'appliqueront, à l'exception de :
 - a- règle C4.3 : le moteur hors-bord n'est pas embarqué,
 - b- règle C4.2 : la trousse de premiers secours avec manuel n'est pas embarquée.
- 1.6 Sécurité et équipement :
 - a- L'armement de sécurité, conforme à la nouvelle réglementation des affaires maritimes (navigation à moins de 6 Nq d'un abri, arrêté du 30 septembre 2004) et aux règles de classe J 80 est fourni aux concurrents, à l'exception de la VHF portable et du GPS portable qui doivent être apportés par les concurrents.
 - b- La boîte à pharmacie prévue par la réglementation affaires maritimes n'est pas embarquée, un médecin urgentiste assurant l'alerte médicale.
 - c- Le matériel de navigation suivant, carte Shom n°7400P et les cartes de courant sont fournies ; le compas de relèvement, la règle Cras (ou équivalent) et la pointe sèche sont autorisés mais non fournis, le reste est interdit.
 - d-

1.7 Tirage au sort :

- a- Les bateaux seront tirés au sort le samedi 21/05/05 matin, en présence de tous les équipages. Les bateaux sont attribués pour toute la durée de l'épreuve.
- b- Le comité de course se réserve toute décision concernant les modalités de changement de bateau en cas d'avarie importante.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C avec « équipement fourni » de publicité selon l'article 20.3.2 du règlement ISAF.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à toutes les nations invitées par le commissariat international aux sports militaires. L'épreuve se court sur **J 80**.

3.2 Les nations peuvent s'inscrire en complétant le formulaire fourni par l'organisateur. La date limite d'inscription est le 1^{er} avril 2005 (conformément à la lettre d'invitation).

3.3 Les concurrents doivent avoir en leur possession leurs papiers d'identité militaire.

4 DROITS A PAYER

sans objet

5 PROGRAMME

5.1 Jours de course :

Date

22 mai 1 course d'entraînement

23 mai 1 à plusieurs courses

24 mai 1 à plusieurs courses

25 mai 1 à plusieurs courses

26 mai 1 à plusieurs courses

27 mai rattrapage 1 à 2 courses

5.2 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : **11h00**.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront remises le vendredi 20 mai 2005 lors des formalités d'inscription à Brest.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type : **banane et côtier**.

8. CLASSEMENT

8.1 Système de points : application du système de points a minima (A4 des RCV)

Le classement des courses sera fait, selon l'ordre d'arrivée en temps réel.

8.2 Classement de l'épreuve :

Toutes les courses ont un coefficient 1

En cas d'ex-æquo entre plusieurs concurrents, application du départage selon l'Annexe A (A 8) des RCV.

8.3 3 courses doivent être validées pour constituer une série.

8.4 Scores

a- Quand moins de 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b- Quand 6 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

9 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les voiliers ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

10 COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

L'utilisation des téléphones portables par les membres d'équipage est strictement interdite entre le moment où le bateau prend la mer jusqu'à ce qu'il soit de retour à quai.

11 PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

11.1 Challenge CISM

La coupe du CISM est attribuée au vainqueur du championnat, elle est conservée durant un an

11.2 Médailles

Les médailles officielles du CISM sont remises à l'équipage et au capitaine des trois premiers bateaux

11.3 Prix du fair play

Le prix du fair play est attribué à l'équipage qui a le plus fait preuve de sportivité durant la compétition

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire concernant la régates concernant la partie nautique veuillez contacter :

Club voile ailée- Ecole navale
Groupe des Ecoles du Poulmic
29240 Brest Armées
France

www.ecole-navale.fr

email : club-voile-ailee@ecole-navale.fr

Pour toute information complémentaire concernant la vie à terre, veuillez contacter :

Préfecture Maritime de l'Atlantique
bureau organisation CMMV 05
29240 Brest Armées
France

Tel : 00 33 2 98 14 98 98

[Site cism](#)

Email : garnison.brest@wanadoo.fr